



Présentation des enseignements optionnels généraux de seconde.

Langues et cultures de l'Antiquité - latin (cours au lycée René Cassin)

L'enseignement optionnel langues et cultures de l'Antiquité - latin s'adresse à tous les élèves de seconde, quel que soit leur projet d'étude. Il ne suppose donc aucun prérequis. Il s'adresse à la fois à des latinistes et à des élèves venant en grands débutants.

L'enjeu est d'amener les lycéens de seconde à s'initier à des langues et des cultures qui ne sont pas réservées à des spécialistes, et à acquérir, quel que soit leur projet d'orientation, les fondements linguistiques et culturels de la culture française et des cultures européennes.

Comme les autres enseignements optionnels, cet enseignement vise à développer la curiosité des élèves pour construire progressivement un ensemble de savoirs, de méthodes et de compétences constitutifs d'une culture générale nécessaire à la réussite des études secondaires et supérieures.

Cet enseignement optionnel peut-être poursuivi en enseignement de spécialité en première puis en terminale de la voie générale.

Langue vivante C - italien

Langue vivante C - chinois (cours au lycée René Cassin)

L'apprentissage d'une troisième langue vivante dans le cadre d'un enseignement optionnel s'adresse à des élèves qui, du fait de leur âge, ont en général une meilleure capacité d'observation, de réflexion, de conceptualisation, et ont déjà acquis au cours de leur scolarité des connaissances sur le fonctionnement des langues, des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail et une plus grande maturité qui les pousse à s'intéresser à des aspects de civilisation plus diversifiés, à des thèmes touchant directement aux réalités actuelles.

Ce sont autant d'atouts qui, joints à un désir de découvrir de nouveaux espaces, de se doter de moyens pour une plus grande mobilité dans un monde globalisé, et y communiquer effectivement, faciliteront les apprentissages et permettront d'inscrire cet enseignement dans une progression plus rapide, rendant les acquis plus immédiatement utilisables.

La langue vivante C - italien ou chinois peut-être poursuivi en enseignement optionnel en première puis en terminale de la voie générale.

Arts plastiques

En classe de seconde, l'enseignement optionnel arts plastiques s'appuie sur les connaissances et compétences acquises par l'élève au collège.

Il repose prioritairement sur l'exercice d'une pratique plastique fondée sur les formes de la création artistique contemporaine mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art. Parallèlement, il vise à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique.

La pratique engagée par l'élève doit l'aider à comprendre progressivement les enjeux artistiques fondamentaux qui motivent la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui.

Comme les autres enseignements optionnels, cet enseignement vise à développer la curiosité des élèves pour construire progressivement un ensemble de savoirs, de méthodes et de compétences constitutifs d'une culture générale nécessaire à la réussite des études secondaires et supérieures.

Cet enseignement peut-être poursuivi en enseignement optionnel en première puis en terminale de la voie générale.

Education Physique et Sportive (sur entretien)

Cet enseignement est ouvert aux élèves sportifs capables de suivre un nombre important d'heures de pratique sportive (à ajouter avec celui de leur pratique hors lycée) ayant une bonne organisation scolaire, désireux de se perfectionner, de s'ouvrir à de nouvelles activités et susceptibles de s'orienter vers un métier ou des études en relation avec le sport.

Le choix de cet enseignement optionnel nécessite un investissement physique et intellectuel important. L'élève doit approfondir les connaissances inhérentes à cette option sans pour autant délaisser les autres disciplines !

L'admission dans cet enseignement est possible après un entretien qui a lieu début juillet au lycée. Cet entretien permet d'évaluer le niveau de maîtrise et de compétences sportives ainsi que la motivation du candidat.

Cet enseignement peut-être poursuivi en enseignement optionnel en première puis en terminale de la voie générale.

Discipline Non linguistique (sur entretien)

Le lycée propose un enseignement optionnel de deux heures de DNL en langue anglaise, à raison d'une heure hebdomadaire en histoire-géographie et d'une heure hebdomadaire en physique-chimie. L'enseignement en discipline non linguistique privilégie une approche communicative. L'objectif, pour les élèves, n'est pas le bilinguisme mais la construction progressive sur les trois années du lycée de compétences de communication, qui sous-tendent une aisance linguistique et culturelle permettant la rencontre avec l'autre.

L'admission dans cette option qui est subordonnée à un entretien permettant d'évaluer le niveau de maîtrise linguistique et la motivation de l'élève peut se faire sans avoir suivi de cursus spécifique au collège. Cet entretien d'évaluation se déroule début juillet au lycée.

Cet enseignement qui n'est pas une option pour le baccalauréat peut-être poursuivi en enseignement optionnel en première puis en terminale de la voie générale en fonction du niveau, du sérieux et de la motivation de l'élève.

A l'issue des trois années au lycée, l'élève peut obtenir la certification TOEIC (Test Of English as an International Communication) puisque le lycée possède l'habilitation pour ce test.

De même certains élèves peuvent obtenir le TOEFL (Test of English as a Foreign Language).

Présentation des enseignements optionnels technologiques de seconde.

Biotechnologies

L'enseignement optionnel de biotechnologies offre la possibilité aux élèves de pratiquer des activités technologiques en laboratoires de biotechnologies. Les élèves découvrent ainsi l'importance de la technologie appliquée en recherche et production de biens ou de services dans les secteurs de la santé, de l'environnement et des bio-industries.

Dans le cadre de leur projet d'orientation, cet enseignement invite les élèves à se projeter dans les métiers des biotechnologies : technicien supérieur, ingénieur, chercheur en biologie.

Cet enseignement peut-être utile pour les élèves qui envisagent une orientation vers la voie technologique (STL et ST2S).

Sciences et laboratoire

L'enseignement optionnel sciences et laboratoire a pour objectif de développer une pratique soutenue de la démarche scientifique dans le cadre d'activités de laboratoire. Cet enseignement vise à susciter le goût de la recherche, à développer l'esprit d'innovation, à faire découvrir les capacités de résolution de problèmes en insistant particulièrement sur l'observation, le choix et la maîtrise des instruments et des techniques de laboratoire, l'exploitation des résultats, l'action concrète et raisonnée, le travail collaboratif.

La pratique expérimentale est le moyen qui sera privilégié dans cet enseignement pour répondre à une question. Les activités conduites dans cet enseignement correspondent à la prise d'informations sur des phénomènes naturels et sur des "objets" construits par l'Homme, au traitement et à l'analyse de celles-ci en vue d'apporter une réponse à une problématique.

Cet enseignement peut-être utile pour les élèves qui envisagent une orientation vers la voie technologique (STL et ST2S).

Sciences de l'ingénieur

L'enseignement optionnel sciences de l'ingénieur propose aux élèves de découvrir pourquoi et comment un produit, à un moment donné, est conçu et réalisé, à quel besoin il répond et quel est son impact dans la société et sur notre environnement. Cet enseignement s'intéresse à un produit technologique relatif à un grand domaine de notre société justifiant son existence. Il permet de découvrir les principaux concepts et modèles scientifiques et technologiques relatifs à son fonctionnement et à sa constitution. Il permet d'aborder les concepts et les fonctions des sciences de l'ingénieur.

Cet enseignement a pour objectif de faire découvrir les relations entre la société et les technologies. Il s'agit de montrer en quoi les solutions technologiques sont liées à l'environnement socio-économique, à l'état des sciences et des techniques en privilégiant la prise en compte des perspectives apportées par le design de produit ou l'architecture.

Les activités proposées permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures à l'université et en écoles d'ingénieurs, et au-delà, de découvrir les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent.

Cet enseignement peut-être utile pour les élèves qui envisagent une orientation vers la voie technologique (STI2D).

Cet enseignement optionnel peut-être poursuivi en enseignement de spécialité en première puis en terminale de la voie générale.

Création et innovation technologiques

L'enseignement optionnel création et innovation technologiques propose aux élèves de découvrir pourquoi et comment un produit s'inscrit dans une évolution technologique, à partir de quelles découvertes, inventions et innovations technologiques il est apparu et comment une démarche de créativité est indispensable au développement des innovations technologiques.

Cet enseignement s'intéresse aux innovations technologiques intégrées dans des produits et aux démarches de créativité associées. Il s'appuie sur des évolutions de produits ou de grands systèmes technologiques et permet d'identifier des facteurs d'innovation s'appuyant sur des principes scientifiques et des solutions techniques innovantes associées.

Cet enseignement permet de faire le lien avec d'autres disciplines, pour appréhender l'impact de toute innovation technologique sur les évolutions sociétales et environnementales. Il développe ainsi une approche originale en valorisant l'imagination et la réflexion collective.

Les activités proposées permettent, par le biais d'études concrètes d'innovations technologiques, d'identifier des perspectives d'études supérieures scientifiques et technologiques et, au-delà, de découvrir des métiers et les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent.

Cet enseignement peut-être utile pour les élèves qui envisagent une orientation vers la voie technologique (STI2D).

Atelier artistique - Théâtre

Partant des motivations, des intérêts, des pratiques et de la curiosité des élèves, l'enseignement optionnel théâtre propose un parcours de découverte placé au cœur des réalités du spectacle vivant. Agissant aussi bien avec le corps des comédiens mis en scène avec le texte qu'avec la musique comme élément d'un tout (opéra, théâtre musical, ballet, comédie musicale) cet enseignement permet aux élèves de découvrir les composantes et les différents enjeux de la création de ce moment artistique, unique et éphémère, qu'est un spectacle.

Cet enseignement peut-être poursuivi en enseignement optionnel en première puis en terminale de la voie générale.